

Femmes et hommes, l'égalité en question

Insee Références
Édition 2022



VUE D'ENSEMBLE

Femmes et hommes : une lente décrue des inégalités

DOSSIER 1

De l'école élémentaire à l'entrée dans l'enseignement supérieur : filles et garçons construisent des parcours distincts

DOSSIER 2

Métiers « de femmes », métiers « d'hommes » : en quoi les conditions de travail des femmes et des hommes diffèrent-elles ?

DOSSIER 3

L'inactivité depuis cinquante ans : la présence d'enfant continue de faire la différence entre femmes et hommes

Publication sous embargo jusqu'au 3 mars à 18h



Bureau de presse de l'Insee

bureau-de-presse@insee.fr

Femmes et hommes, l'égalité en question

Insee Références
Édition 2022





À l'école, les filles ont de meilleurs **résultats scolaires** que les garçons. Pour celles qui rejoignent l'enseignement supérieur, l'orientation s'effectue plutôt vers des carrières dans le domaine médico-social ou médical et les sciences humaines. Ainsi, l'emploi des femmes se concentre dans certains secteurs d'activité et certains métiers, notamment de services et du soin.


Le **taux d'activité** des femmes augmente régulièrement depuis le milieu des années 1970, alors que celui des hommes est plutôt stable depuis le début des années 1990. En 2019, le revenu salarial des femmes est inférieur de **22 %** à celui des hommes. Un peu moins d'un tiers de cet écart s'explique par des différences de durée de travail. À l'arrivée des enfants, pour concilier vie privée et vie professionnelle, les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes à interrompre leur activité ou à réduire leur temps de travail. Les femmes ont également moins souvent accès aux postes les mieux payés et travaillent dans des entreprises et secteurs d'activité moins rémunérateurs.


La **vie en couple** est la situation la plus répandue. Néanmoins, avec la hausse des ruptures d'union, le nombre de mères à la tête d'une famille monoparentale a augmenté de **24 %** entre 2006 et 2018. Du fait de carrières professionnelles plus courtes et moins bien rémunérées, les femmes partent à la retraite en moyenne un an plus tard que les hommes, et leurs pensions sont inférieures. Enfin, en raison d'une espérance de vie plus élevée, les femmes sont majoritaires parmi les 65 ans ou plus, et leur part s'accroît avec l'âge. Davantage touchées par le veuvage, les femmes vivent plus souvent seules aux âges avancés et, après 75 ans, vivent plus fréquemment en établissement et dans des situations de dépendance.

À l'école, les filles construisent des parcours distincts des garçons

 À la fin de l'école élémentaire, les filles sont **moins souvent en retard scolaire** que les garçons. À l'issue du collège, les filles s'orientent davantage que les garçons en voie générale et technologique : en 2020-2021, elles représentent **56 %** des effectifs de cette voie contre **38 %** dans l'enseignement professionnel.

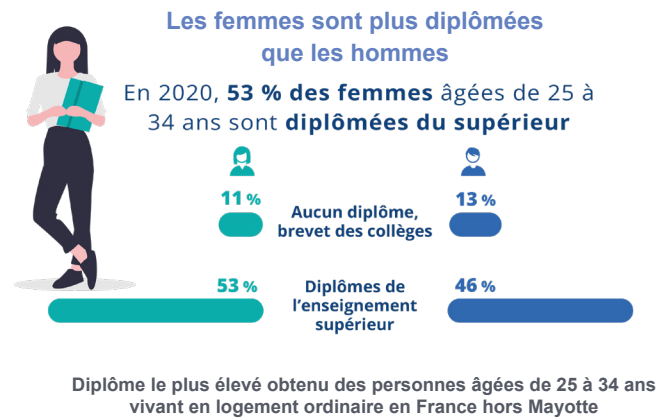
 Les filles réussissent mieux que les garçons les épreuves balisées par les apprentissages scolaires, en premier lieu les examens terminaux, et ce dès le **diplôme national du brevet**, où l'écart de réussite est de **6 points en faveur des filles** en 2020 (93,5 % contre 87,4 %). De même, les filles réussissent mieux que les garçons au **Baccalauréat**, quelle que soit la filière. En 2019, dans une génération, **85 %** des filles deviennent bachelières contre **74 %** des garçons.

 Les garçons sortent plus souvent de **formation initiale sans diplôme**.

 À partir du collège, la **motivation pour les études** diminue parmi les filles. À résultats comparables en **mathématiques** notamment, les filles manqueraient de confiance en elles par rapport aux garçons et sous-estimeraient leurs capacités dans ce domaine, ce qui restreindrait leur choix d'orientation vers les filières scientifiques. Les orientations distinctes entre les filles et les garçons traduisent une forte intériorisation des stéréotypes de genre, préfigurant la division sexuée du travail.

Majoritaires dans l'enseignement supérieur, les femmes s'orientent d'abord vers la médecine, la biologie et les sciences humaines

Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants : en 2020-2021, les femmes représentent 56 % des inscrits dans l'enseignement supérieur. Au lycée, les filles privilégient notamment les SVT qui les orientent par la suite davantage vers des carrières dans le domaine médico-social, la santé ou bien les cursus en lettres et sciences humaines, au détriment des mathématiques qui plus tard permettent généralement d'accéder aux filières les plus sélectives.



Les femmes cadres sont de plus en plus nombreuses

Les femmes représentent 43 % des cadres en 2020, contre 21 % en 1982. Le progrès dans l'accès des femmes à la catégorie des cadres est surtout porté par les secteurs de l'enseignement et de la santé.

En 2020, trois employés sur quatre sont des employées, et cette proportion n'a pas évolué depuis 1982. Un ouvrier sur cinq est une ouvrière ; cette proportion est également inchangée depuis le début des années 1980.

Les femmes restent également minoritaires parmi les créateurs d'entreprises (29 % en 2018) comme parmi les nouveaux micro-entrepreneurs (37 %).

Les femmes davantage présentes dans la vie politique locale, mais sur des fonctions moins élevées que les hommes



[Voir encadré 4](#)

L'emploi des femmes se concentre toujours dans certains secteurs d'activité et métiers

Conséquence entre autres de leur orientation scolaire différenciée, femmes et hommes ne travaillent pas dans les mêmes secteurs d'activité. 8 % des femmes en emploi travaillent dans l'industrie contre 18 % des hommes. Elles sont 88 % à travailler dans le secteur tertiaire, contre 66 % des hommes.

Certaines professions sont majoritairement exercées par l'un ou l'autre sexe : pour parvenir à une distribution équilibrée de chaque sexe dans les différents métiers parmi les salariés, 27 % des femmes devraient échanger leur profession avec un homme.

En outre, au sein d'une même profession, les femmes et les hommes sont affectés à des tâches différentes. Les hommes sont plus souvent exposés à la pénibilité physique, tandis que les femmes sont plus fréquemment exposées aux risques psychosociaux. Durant la crise sanitaire, l'intensification du travail et la dégradation des conditions de travail, ont été plus importantes pour les femmes, davantage présentes dans les métiers de la santé et de l'action sociale, fortement sollicités au cours de la période.

[Voir encadré 1](#)

Quitter le domicile parental, vivre en couple : les femmes franchissent un peu plus rapidement ces étapes que les hommes, mais les maternités sont de plus en plus tardives

En 2018, 58 % des hommes âgés de 18 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 48 % des femmes du même âge. Les jeunes femmes continuent à quitter le domicile parental un peu plus tôt que les hommes.

L'âge moyen des femmes à la naissance de leurs enfants atteint 30,9 ans en 2021, soit 1,6 an de plus qu'en 2000. L'âge moyen des pères à la naissance de leurs enfants demeure

plus élevé que celui des mères, de 3 ans environ depuis le milieu des années 1970.

En 2021, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'établit à 1,83 enfant par femme. Le taux de fécondité avant 30 ans baisse depuis les années 2000 ; entre 30 et 34 ans, il a diminué plus tardivement mais rebondit en 2021.

Vivre sans conjoint devient plus fréquent, pour les femmes comme pour les hommes

👤 Entre 2006 et 2018, notamment en raison des ruptures d'unions, le nombre d'adultes **formant un couple** a chuté de **7,5 %** parmi les moins de 55 ans (7,6 % pour les femmes), tandis qu'il a considérablement progressé parmi les 55 ans ou plus (+ 20,5 %, dont + 22,3 % parmi les femmes).

La **vie en couple** demeure, en 2018, la situation la plus répandue. Jusqu'à 40 ans, elle est plus fréquente pour les femmes que pour les hommes. Le rapport s'inverse ensuite. Les femmes, souvent plus jeunes que leur conjoint, vivent en moyenne plus longtemps et sont davantage confrontées au veuvage.

👤 Du fait des séparations, le nombre d'adultes à la tête d'une **famille monoparentale** s'est considérablement accru entre 2006 et 2018 (+ 28,5 %, dont + 24,0 % parmi les femmes). En 2018, les mères sont 2,5 millions à la tête d'une famille monoparentale, représentant 82 % de ces familles. Le nombre d'adultes vivant seuls s'est accru de 24,6 %.

À l'entrée sur le marché du travail, moins de chômage chez les femmes mais un peu plus d'inactivité et des conditions d'emploi déjà moins favorables

👤 À l'entrée sur le marché du travail, les conditions d'emploi des jeunes femmes sont moins favorables. Elles occupent un peu plus souvent un emploi à durée limitée et sont deux fois plus souvent à temps partiel que les hommes. En 2020, parmi les personnes en emploi sorties depuis 1 à 4 ans de formation initiale, **15 %** des femmes sont en sous-emploi, contre **11 %** des hommes.

La naissance d'enfants continue d'affecter davantage l'activité des mères que celle des pères

👤 Depuis le milieu des années 1970, le **taux d'activité** a le plus progressé pour les femmes âgées de 25 à 49 ans. Pour autant, c'est pour cette tranche d'âge que l'écart entre femmes et hommes reste le plus élevé : **83 %** pour les femmes contre **92 %** pour les hommes. Il s'explique principalement par des **interruptions d'activité liées aux enfants**, plus fréquentes parmi les femmes. Pour les pères âgés de 25 à 49 ans, le taux d'activité varie peu avec le nombre et l'âge des enfants.

Activité et chômage : femmes et hommes sur le chemin de l'égalité



📄 Depuis le milieu des années 1970, le **taux de chômage** des femmes en France avait toujours dépassé celui des hommes. L'écart est devenu négligeable à la fin des années 2000 et la situation s'est même inversée à partir de 2013.

Définitions

Le **sous-emploi** comprend les personnes actives occupées au sens du BIT qui remplissent l'une des conditions suivantes :


- elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent activement un emploi ou non ;
- elles travaillent à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel (chômage technique) ou mauvais temps.

👤 En 2018, seules **54 %** des **ouvrières** âgées de 25 à 49 ans, qui élèvent des enfants de moins de 15 ans sont en emploi, contre **74 %** de celles qui n'en ont pas. Pour les **femmes cadres**, l'écart est nettement moindre (90 % contre 94 %).

À l'inverse, les hommes qui **s'occupent d'un ou plusieurs enfants** de moins de 15 ans sont **plus souvent en emploi** que ceux qui n'en ont pas, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle.

Trois fois plus de temps partiel chez les femmes

 La progression de la participation des femmes au marché du travail s'est en partie réalisée via l'essor du travail à temps partiel.


 Parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus et travaillant à temps partiel, **26 %** des femmes déclarent comme raison principale le fait de devoir **s'occuper des enfants ou d'une personne dépendante**, contre à peine **6 %** des hommes.

Pour les femmes, le recours au **temps partiel** s'accroît fortement avec le nombre d'enfants, en particulier lorsqu'ils ont moins de 3 ans. Pour les hommes, ni le nombre ni l'âge des enfants à charge ne sont des déterminants importants du travail à temps partiel.




Part de temps partiel en 2020 des 15 ans ou plus en emploi, vivant en logement ordinaire en France hors Mayotte

Vie familiale et vie professionnelle : les femmes supportent davantage le poids de la conciliation que les hommes


 En 2016, selon l'enquête *Conditions de travail et risques psychosociaux*, parmi les personnes en emploi vivant avec au moins un enfant mineur dans le ménage, **73 %** des femmes déclarent faire plus de 7 heures de **tâches ménagères** par semaine, contre **31 %** des hommes. À temps partiel, cette part monte à **85 %** pour les femmes quand au moins un enfant a moins

de 3 ans et à **79 %** avec des enfants plus âgés. En 2010, les femmes consacraient aux enfants un temps équivalent à plus du double de celui des hommes. Lors du confinement du printemps 2020, **43 %** des mères ont passé plus de six heures quotidiennes à s'occuper des enfants, contre **30 %** des pères.


Une lente diminution des écarts de salaire entre femmes et hommes, qui s'accélère toutefois depuis 2015

 Entre 1995 et 2019, l'**écart de revenu salarial** entre femmes et hommes s'est réduit de 5,1 points, pour atteindre 22,3 % en 2019. La **différence de volume de travail** entre femmes et hommes explique seulement un tiers de l'écart de revenu salarial. L'écart de salaire en EQTP (équivalent temps plein) entre les femmes et les hommes atteint **16,1 %** en 2019 et explique donc les deux tiers de l'écart de revenu salarial.

Cet écart provient en partie de caractéristiques individuelles différentes (diplôme, expérience, catégorie socioprofessionnelle) et du fait que les femmes et les hommes ne travaillent pas dans les mêmes secteurs d'activité ou les mêmes emplois. Dans le secteur privé, à caractéristiques comparables, notamment à même profession exercée au sein d'un établissement donné, **les écarts de salaire en EQTP** entre femmes et hommes sont en moyenne de **5,3 %** en 2017.

 Cinq ans après l'**arrivée d'un enfant**, les mères salariées du privé ont des **revenus salariaux inférieurs d'environ 25 %** par rapport à ce qui se serait produit sans cette arrivée en raison des arbitrages effectués par les mères (interruption d'activité, temps partiel), alors que les pères ne sont pas affectés. Le **salaire horaire** des mères baisse aussi à la suite d'une naissance et ce désavantage salarial lié à la maternité s'accroît dans les années suivant les naissances. Au fil de leur parcours, les mères travaillent en effet plus souvent dans des entreprises moins rémunératrices, à proximité de leur domicile, et changent moins souvent d'employeurs.

À la tête d'une famille monoparentale, plus d'une mère sur trois est sous le seuil de pauvreté

 En 2019, le **niveau de vie médian** des femmes est inférieur de **3 %** à celui des hommes. Mais **36 %** des mères de familles monoparentales sont sous le seuil de pauvreté en 2019.

Définitions

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Des écarts de niveaux de retraites toujours importants, malgré la hausse de l'activité féminine et les droits familiaux et conjugaux

📁 Parmi la génération de **retraités nés en 1950**, les femmes partent à la retraite en moyenne à l'âge de **60,8 ans**, soit un an plus tard que les hommes.

Parmi les retraités âgés de 65 ans ou plus, les **pensions de droit direct** (associées à la carrière professionnelle) **des femmes** restent très inférieures à celles des hommes, de **39 %** en moyenne en 2019 (981 euros nets par mois contre 1 600 euros).

👤 Pour l'ensemble des femmes retraitées, les **pensions de réversion** perçues en cas de décès du conjoint, représentent **23 %** du montant moyen brut de pension totale, contre **1 %** pour les hommes. Elles contribuent ainsi à diminuer l'écart entre les pensions des femmes et des hommes à **24 %**.

En 2019, les pensions des retraitées sont inférieures de 24% à celles des retraités



Parmi les retraités de 65 ans ou plus, nés en France ou à l'étranger, résidant en France ou à l'étranger, ayant au moins un droit direct dans un régime de base.

Après 75 ans, les femmes vivent plus souvent seules ou en institution dans des situations de dépendance

♂♀ En 2020, l'espérance de vie à la naissance est de **85,1 ans** pour les femmes et de **79,1 ans** pour les hommes.

Les femmes représentent **53 %** des personnes âgées de 65 ans, mais **77 %** de celles âgées de 95 ans. À 65 ans, une femme peut espérer vivre en moyenne **12,1 ans sans incapacité**, soit **1,5 an de plus** que les hommes. Pour autant, compte tenu de leur espérance de vie supérieure, les années restant à vivre des femmes sont, en proportion, moins souvent sans incapacité que pour les hommes.

🏠 À 65 ans, **29 %** des femmes vivent seules à domicile, puis **39 %** à 75 ans et **55 %** à 85 ans.

La **vie en EHPAD**, marginale avant 75 ans - en 2018, à peine **2 %** des femmes comme des hommes - concerne **11 % des femmes de 85 ans** et **42 % de celles de 95 ans**, contre respectivement **7 %** et **27 %** des hommes aux mêmes âges. Après 65 ans, les femmes vivent aussi un peu plus fréquemment que les hommes chez des proches.

Les femmes sont majoritaires parmi les 65 ans ou plus



En 2020, **6 ans d'espérance de vie** à la naissance **en plus pour les femmes** (85,1 ans contre 79,1 ans pour les hommes)

57 % des 65 ans ou plus sont des femmes



57 %
des 65 ans ou plus



84 %
des centenaires

Part des femmes dans la population vivant en France au 1^{er} janvier 2021

Les femmes, premières victimes des violences conjugales

Sur la période de 2011 à 2018, d'après l'enquête *Cadre de vie et sécurité*, les **violences conjugales** (physiques et/ou sexuelles exercées par le conjoint ou l'ex-conjoint) ont fait en moyenne **295 000 victimes** par an en France métropolitaine, dont **213 000 femmes** (72 %). En 2020, en France, hors homicides, les forces de sécurité ont recensé **159 400** victimes de violences conjugales commises par leur partenaire, à **87 %** des femmes. Depuis 2017, les faits de violence conjugale enregistrés ont **augmenté de 42 %**.

Concernant les violences sexuelles sur personnes majeures, les victimes sont souvent de jeunes adultes tous sexes confondus et plus de 8 victimes sur 10 sont des femmes. Parmi les violences sexuelles sur mineurs enregistrées par les forces de sécurité en 2020, **une agression sur trois** a lieu dans le cadre du cercle familial et **81 %** des victimes sont des filles.

Femmes et hommes, l'égalité en question

Insee Références
Édition 2022



À la fin des années 2010, dès l'entrée à l'école élémentaire, les filles ont des résultats légèrement supérieurs aux garçons en français. Elles conservent puis amplifient cet avantage tout au long de leur scolarité. En mathématiques, les résultats ne sont pas différents à l'entrée à l'école élémentaire ; par la suite, les garçons obtiennent des résultats équivalents ou supérieurs. À partir du collège, la motivation pour les études et la confiance des filles diminuent. Pour les filles, cette moindre confiance a des conséquences sur leurs orientations et plus globalement sur leurs stratégies de carrières scolaires. Dans les milieux sociaux les plus favorisés, les filles réussissent encore davantage que les garçons en français et en SVT durant toute leur scolarité ainsi qu'en mathématiques pour les bachelières scientifiques. Les filles qui suivent des parcours scientifiques se dirigent davantage vers des carrières dans les filières de santé, tandis que les garçons ont des carrières plus diversifiées et s'orientent majoritairement vers toutes les autres filières scientifiques.

De l'école élémentaire à l'entrée en sixième, les filles ont de meilleurs résultats que les garçons en français, mais pas en mathématiques

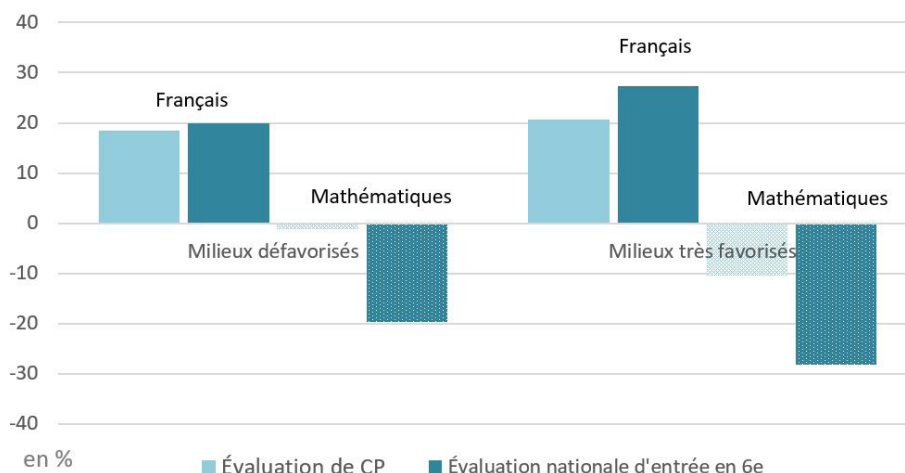
En français, les filles obtiennent dès le CP des résultats légèrement supérieurs aux garçons quels que soient les milieux sociaux. Cette **meilleure réussite en français des filles** se maintient au fil des années d'école élémentaire.

En mathématiques, les résultats des filles et des garçons sont proches à l'entrée en classe de CP. Néanmoins, les filles sont ensuite désavantagées par rapport aux **garçons**, qui obtiennent

des **résultats supérieurs aux évaluations de sixième**, en particulier ceux issus des **milieux sociaux les plus favorisés**.

Dans les **milieux sociaux les plus favorisés**, les filles se **distinguent davantage des garçons** que dans les autres milieux (avantage supérieur en français et désavantage supérieur en mathématiques).

Écarts de performances des filles par rapport aux garçons en français et en mathématiques, selon le milieu social



Élèves entrés en CP en 2011.

Note de lecture : écart positif = avantage des filles par rapport aux garçons ; écart négatif = désavantage des filles par rapport aux garçons.

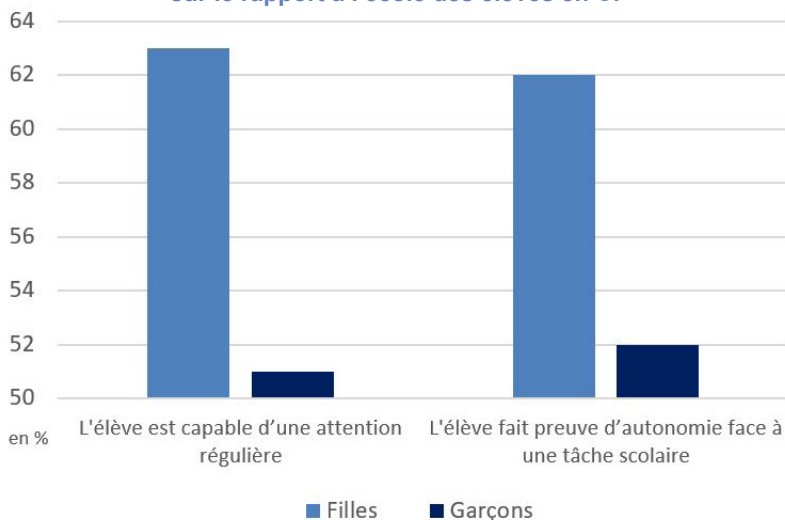


À l'école élémentaire, les filles sont jugées plus intéressées par les activités scolaires et plus investies dans les apprentissages

Au-delà des différences de performances scolaires, **filles et garçons n'entretiennent pas nécessairement le même rapport à l'école**. À l'école élémentaire, les enseignants considèrent de façon prononcée que les filles sont plus studieuses et plus investies dans les activités scolaires que les garçons.

Les préférences disciplinaires sont cependant déjà marquées : les filles s'ennuient globalement moins à l'école que leurs camarades masculins, mais la différence avec ces derniers est nettement atténuée pour les mathématiques.

Déclaration des enseignants et élèves sur le rapport à l'école des élèves en CP



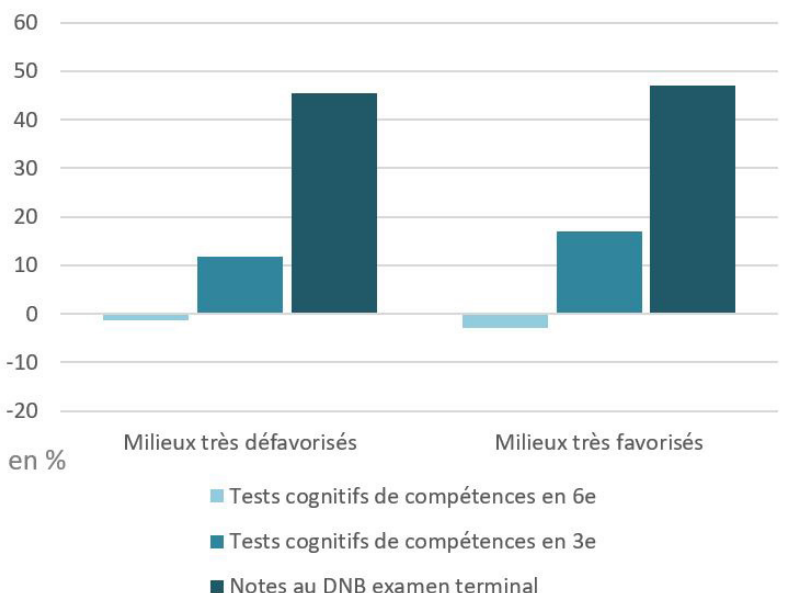
Élèves entrés en CP en 2011.



Au collège, les filles creusent l'écart en français et réussissent mieux aux examens qu'aux tests cognitifs

Au collège, la spécialisation qui s'est amorcée durant l'école élémentaire se poursuit : par rapport aux garçons, les filles ont un net avantage à l'épreuve de français du **diplôme national du brevet (DNB)**. Toutefois, cet avantage ne se retrouve pas dans les **tests cognitifs de compétences** menés en sixième et en troisième.

Écarts de performances en français des filles par rapport aux garçons au collège, selon le milieu social



Élèves entrés en 6^e en 2007

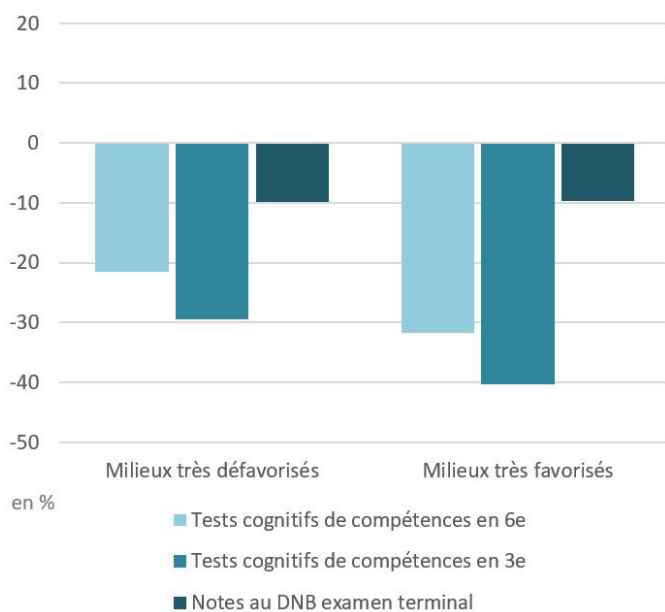
Note de lecture : écart positif = avantage des filles par rapport aux garçons ; écart négatif = désavantage des filles par rapport aux garçons.

Les performances des collégiens sont légèrement supérieures à celles des collégiennes en mathématiques, mais pas en sciences

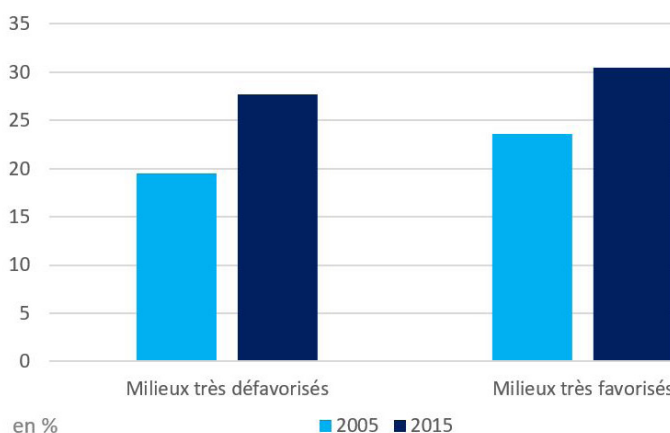
En **mathématiques**, par rapport aux filles, **les garçons** entrés au collège en 2007 ont un léger avantage au début du collège, accentué dans les milieux les plus favorisés. En classe de sixième comme en troisième, les garçons obtiennent également de meilleurs résultats que les filles aux tests cognitifs de compétences, à nouveau en particulier dans les milieux les plus favorisés.

Au collège, les filles dominent les garçons en français et rivalisent avec eux en mathématiques et en sciences. Les **filles réussissent mieux que les garçons au contrôle continu du DNB en français et en SVT** et obtiennent des **résultats équivalents en mathématiques**.

Écarts de performances en mathématiques des filles par rapport aux garçons au collège, selon le milieu social



Écarts de performances en SVT des filles par rapport aux garçons au contrôle continu du DNB, selon le milieu social



Élèves entrés en 6^e en 2007

Note de lecture pour les 2 graphiques : écart positif = avantage des filles par rapport aux garçons ; écart négatif = désavantage des filles par rapport aux garçons.

La motivation des filles et leur confiance en elles se réduisent au cours de la scolarité au collège

À l'entrée au collège, les filles déclarent plus souvent que les garçons se sentir bien à l'école, et elles redoutent moins d'obtenir de mauvaises notes.

À l'entrée en sixième, les filles obtiennent des scores de motivation aux études légèrement supérieurs à ceux des garçons dans les

milieux favorisés et similaires dans les milieux moins favorisés. Néanmoins, **en troisième** à la sortie du collège, **la motivation des filles chute et devient nettement inférieure à celle des garçons**, quels que soient les milieux sociaux. Les années de collège s'accompagnent aussi d'une **forte baisse du sentiment d'efficacité des filles**.

👉 Les collégiennes ont moins confiance dans leurs capacités en dépit de leurs bons résultats scolaires

En troisième, en dépit d'un moindre sentiment d'efficacité, **les filles adhèrent toujours aux attentes de l'école** : plus des trois quarts d'entre elles déclarent faire très bien leur travail en classe et aimer beaucoup l'école, soit nettement **plus que les garçons**. Cependant, dans tous les milieux sociaux, les filles sont plus inquiètes que les garçons à l'idée de ne pas réussir à faire ce qui leur est demandé et **les garçons expriment une plus grande confiance en leurs**

compétences en mathématiques. Les garçons sont **davantage motivés par la rivalité scolaire**. Les filles aiment moins lire que les garçons des textes qui traitent de mathématiques, quels que soient les milieux sociaux. En sciences, les préférences selon le genre sont déjà marquées en fin de collège : **les filles aiment davantage la biologie et les garçons, la physique**.

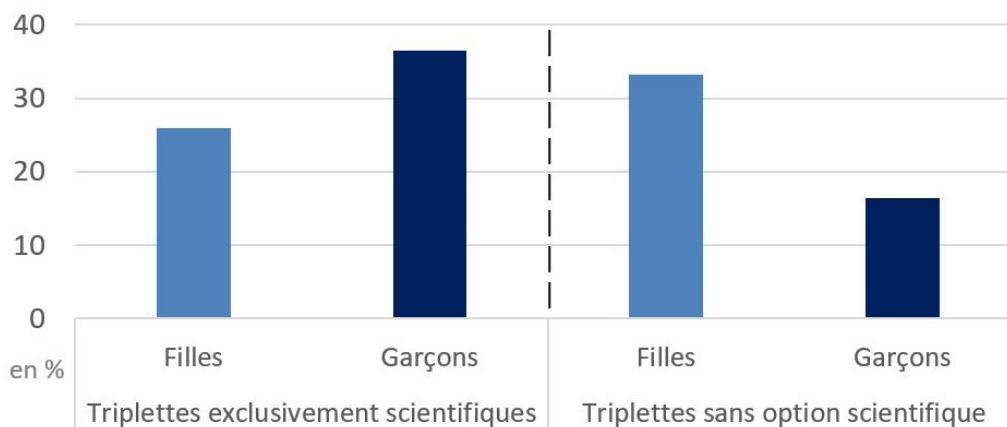
🔬 Au lycée, les filles choisissent moins les spécialités scientifiques que les garçons

À la rentrée 2019 en terminale générale, 43 % des filles choisissaient la terminale S contre 62 % des garçons. Cette situation perdure : en 2020, en **première générale, les triplettes (choix de trois spécialités) exclusivement scientifiques** réunissent désormais **37 % des garçons contre 26 % des filles**.

Les triplettes avec au moins deux matières scientifiques rassemblent 61 % des garçons contre 42 % des filles. **Les filles sont surreprésentées dans les triplettes sans aucune matière scientifique** (33 % des filles contre 16 % des garçons les choisissent).

En terminale générale, à la rentrée 2020, les élèves suivent pour la première fois deux spécialités (ou doublettes). **Les doublettes avec deux matières scientifiques sont suivies par 36 % des lycéennes contre plus de 55 % de leurs camarades masculins**. La doublette « Mathématiques et Physique-Chimie » scolarise seulement 13 % des filles contre 29 % des garçons.

Parts d'élèves dans les triplettes exclusivement scientifiques et sans option scientifique de première générale à la rentrée 2020



🔬 Au baccalauréat scientifique, les filles réussissent mieux que les garçons, notamment en français et en SVT, et obtiennent des résultats comparables en mathématiques

📖 Depuis 2005, les filles en série S obtiennent des résultats à l'écrit du baccalauréat de **français** nettement supérieurs à ceux des garçons dans tous les milieux sociaux.

x = y En **mathématiques** en série S, pour les résultats au baccalauréat, les différences de performances entre filles et garçons sont peu significatives entre 2010 et 2019. À la session 2020, les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons, peut-être en lien avec les résultats du contrôle continu.

🔬 En **SVT**, les lycéennes des milieux sociaux les plus favorisés ont entre 2005 et 2019 un avantage modéré aux épreuves du baccalauréat, les écarts selon le sexe n'étant pas significatifs pour les autres milieux.

À l'entrée dans l'enseignement supérieur, les filles issues de série S investissent massivement les SVT et s'orientent vers un nombre plus restreint de filières que les garçons

Les filles se destinent davantage que les garçons à **des professions intellectuelles et scientifiques**, mais elles ne visent que **certaines secteurs d'emploi**, notamment **l'enseignement, la médecine et le droit**.

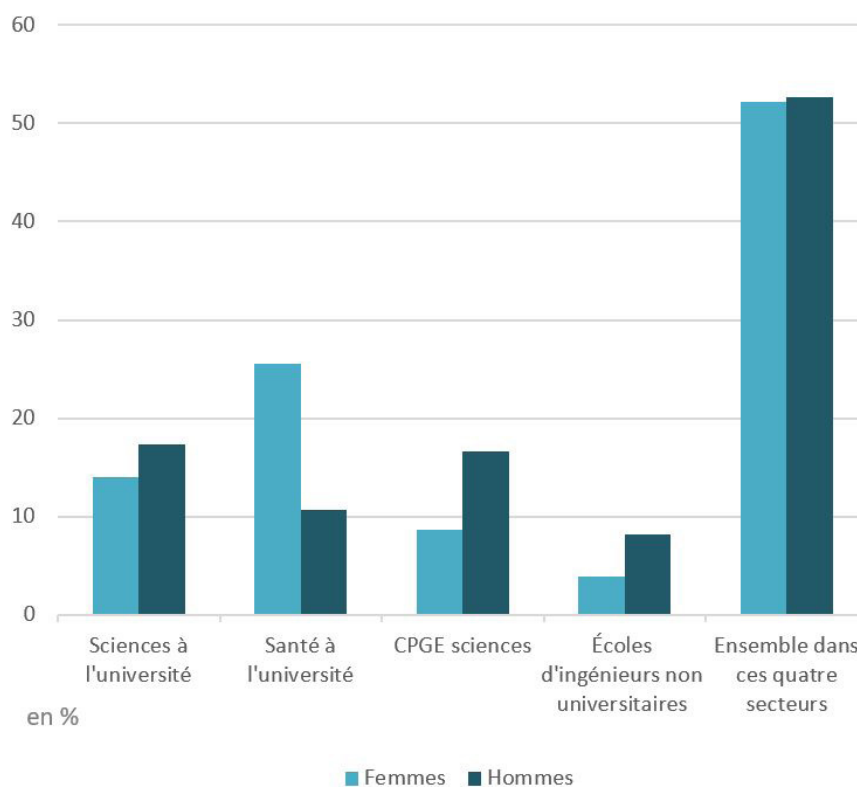
Plus du quart des bachelières de série S sont inscrites dans les filières de santé à l'université à la rentrée 2019 (contre seulement 11 % des bacheliers) et les jeunes femmes sont nettement moins nombreuses dans les autres filières. Dans les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) scientifiques et les écoles d'ingénieurs post-bac, la part de bacheliers représente près du double de celle des bachelières.

En effet, les lycéennes ne candidatent dans ces segments que lorsqu'elles sont excellentes, au contraire des lycéens qui le font aussi avec des résultats plus modestes.

La **sous-représentation des femmes dans les secteurs les plus valorisés**, hors médecine, s'explique avant tout par une autocensure des bachelières dans leurs choix d'études supérieures, notamment par le biais des vœux qu'elles formulent.

Ces inégalités de carrières scolaires construites tout au long de la scolarité participent à entretenir par la suite la division sexuée du travail et conditionnent en partie les inégalités d'emploi, de position sociale et de salaire.

Poursuites d'études des néo-bacheliers de série S dans les secteurs scientifiques de l'enseignement supérieur (hors IUT et STS) en 2019.



Femmes et hommes, l'égalité en question

Insee Références
Édition 2022



Les femmes et les hommes salariés ne sont pas confrontés aux mêmes conditions de travail. Leur exposition aux risques professionnels diffère selon que les métiers sont mixtes, féminisés ou masculinisés, ainsi qu'au sein des métiers eux-mêmes. Les hommes sont les plus exposés aux sollicitations physiques. Ils sont davantage présents dans les métiers les plus soumis à la pénibilité physique, et ils y sont aussi plus confrontés que les femmes exerçant ce type de métier. Les femmes sont plus exposées aux risques psychosociaux. Elles exercent plus souvent des métiers de service, exposant à des contraintes d'organisation du temps de travail, à des exigences émotionnelles ou encore à une faible latitude décisionnelle. En outre, dans les métiers mixtes et dans les métiers féminisés de service et les métiers masculinisés ouvriers, où les risques professionnels sont les plus élevés, les femmes sont davantage confrontées que les hommes à tous les risques (travail intense, conflits de valeur, instabilité du poste, manque d'autonomie et de reconnaissance...), à l'exception de la pénibilité physique.

♂♀ Des conditions de travail souvent différentes entre les femmes et les hommes

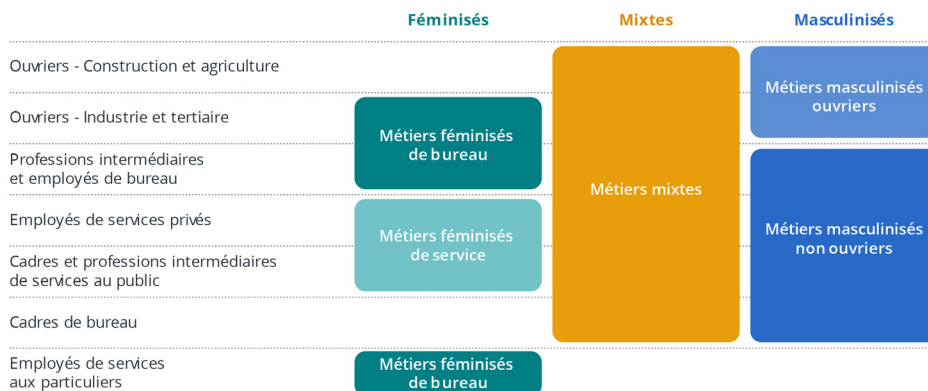
Les salariés n'ont pas les mêmes conditions de travail selon leur sexe. Les hommes sont plus exposés à la pénibilité physique, comme porter des charges lourdes ou travailler dans un environnement agressif, alors que les femmes subissent plus souvent une pression temporelle, les obligeant à se dépêcher

ou à exécuter des gestes répétitifs. Ces différences renvoient à l'inégale répartition des femmes et des hommes dans l'emploi, dans des professions différentes, mais aussi, au sein d'une même profession, à des tâches, des organisations de l'activité ou des environnements de travail différents.

🔍 Des conditions de travail qui diffèrent selon la nature de l'activité et la prédominance sexuée des métiers

Les conditions de travail permettent de distinguer **sept classes de profession**. Ces sept classes de profession croisées avec le degré de mixité des professions, permettent d'identifier **cinq groupes de métiers** : deux féminisés, deux masculinisés, un mixte, les professions masculinisées étant celles exercées par au moins 65 % d'hommes, les professions féminisées celles exercées par au moins 65 % de femmes, et les métiers mixtes les autres (figure ci-contre).

5 groupes de métiers



♀ Une plus forte exposition aux risques psychosociaux dans les métiers féminisés de service

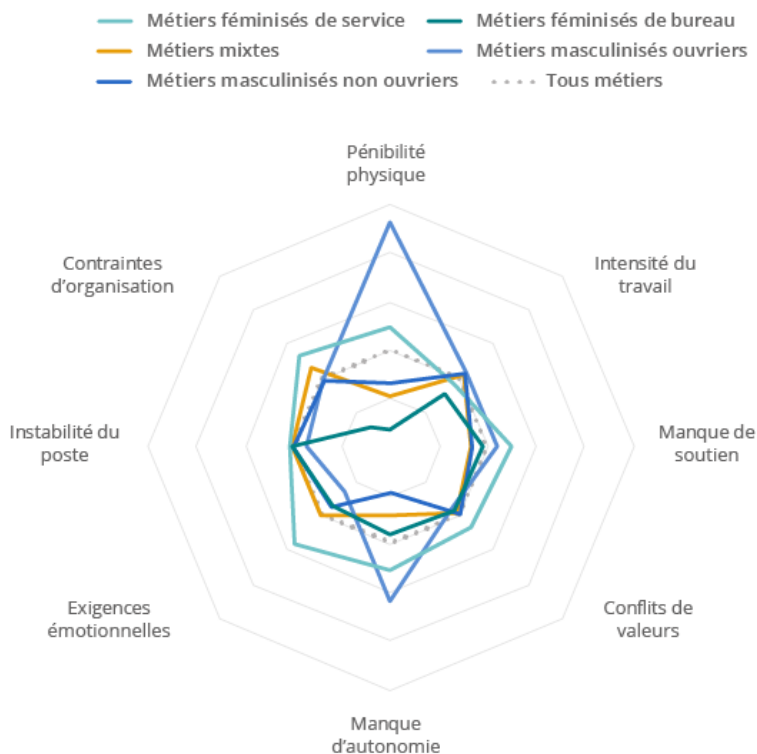
Les métiers féminisés de service à des clients ou usagers (principalement des activités de soin, d'enseignement, de commerce et de nettoyage) sont exposés à de multiples risques physiques et psychosociaux. L'organisation du temps de travail de ces salariés est contraignante, les exigences émotionnelles

sont généralisées et les conflits de valeurs fréquents. Ces salariés souffrent d'un manque de soutien et de reconnaissance. Ils bénéficient de peu d'autonomie. En outre, leurs conditions de travail peuvent être pénibles physiquement (figure ci-dessous).

♀ Peu de contraintes organisationnelles et de pénibilité physique dans les métiers féminisés de bureau

Les métiers féminisés de bureau (salariés exerçant notamment des fonctions de secrétariat et d'accueil, de gestion ou de comptabilité) ne présentent pas d'exposition spécifique aux différents risques. Ils sont bien moins exposés à la pénibilité physique. Ils sont peu soumis à un travail intensif et bénéficient d'une certaine autonomie (figure ci-dessous).

Scores d'exposition aux risques professionnels par groupes de métiers



♂ Les métiers masculinisés ouvriers : une forte exposition à la pénibilité physique et peu d'autonomie

Le groupe des métiers masculinisés ouvriers compte essentiellement des ouvriers, qualifiés ou non, tels que des conducteurs de véhicules, des ouvriers du bâtiment, de la maintenance ou de la manutention. Ces salariés sont

particulièrement exposés à des risques physiques. Leur travail peut s'avérer intense, tout en laissant peu d'autonomie (rythme et horaires contrôlés, délais contraints, consignes strictes à appliquer) (figure ci-dessus).

♂ Peu de risques physiques et une grande autonomie dans les métiers masculinisés non ouvriers

Le groupe des métiers masculinisés non ouvriers rassemble 21 métiers à prédominance masculine : des cadres, des employés et professions intermédiaires tels que les cadres commerciaux et technico-commerciaux, des ingénieurs de l'informatique et de l'industrie.

Ces salariés sont dans l'ensemble peu soumis à la pénibilité physique. Ils bénéficient d'une grande autonomie. Ils sont en revanche un peu plus soumis que les autres salariés à un travail intense (figure ci-dessus).

♂♀ Les métiers mixtes : une faible pénibilité physique et une certaine autonomie, mais des contraintes organisationnelles

Le groupe des métiers mixtes regroupe des cadres de services administratifs, comptables et financiers, des attachés commerciaux et représentants ainsi que des cadres de la fonction publique.

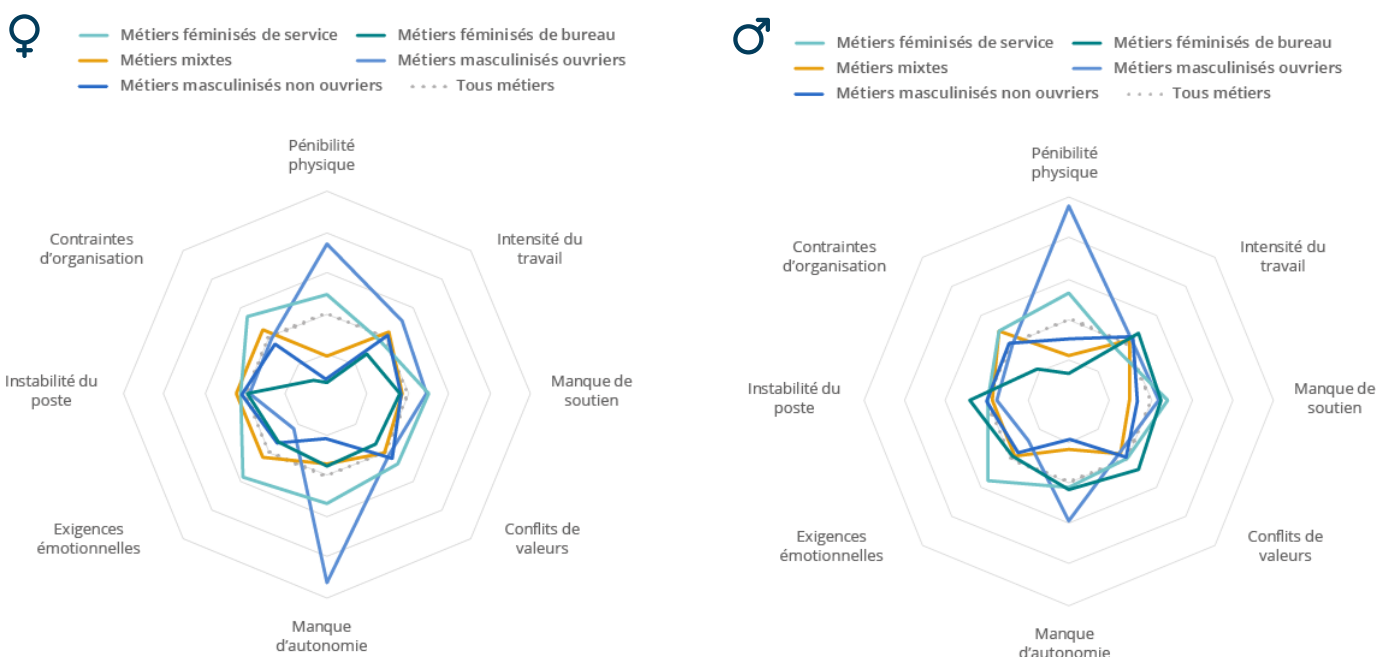
Ces salariés sont peu exposés à la pénibilité physique. Ils disposent d'un peu moins d'autonomie que les salariés des métiers masculinisés non ouvriers. Ils font davantage face à des exigences émotionnelles et sont plus fréquemment contraints dans l'organisation de leur temps de travail (figure page précédente).

📊 Au sein des mêmes métiers, plus de risques psychosociaux pour les femmes et de risques physiques pour les hommes

Les métiers féminisés exposent en moyenne davantage aux risques psychosociaux et les métiers masculinisés aux risques physiques. Mais, au sein d'un même métier, les femmes et les hommes peuvent aussi être confrontés à des conditions de travail différentes en raison d'une répartition sexuée des activités et des environnements de travail.

Dans les métiers mixtes et dans les métiers féminisés de service et les métiers masculinisés ouvriers, où les risques professionnels sont les plus élevés, les femmes sont davantage confrontées que les hommes à tous les risques (travail intense, conflits de valeur, instabilité du poste, manque d'autonomie et de reconnaissance...), à l'exception de la pénibilité physique (figure ci-dessous).

Scores d'exposition aux risques professionnels par groupes de métiers et par sexe



Femmes et hommes, l'égalité en question

Insee Références
Edition 2022



En France, en dehors des étudiants et retraités, près de 3 millions de personnes en âge de travailler (20-59 ans) se déclarent inactives au recensement, et près de 4 millions sont classées comme inactives au sens du Bureau international du travail dans l'enquête Emploi : elles ne sont donc ni en emploi, ni au chômage. D'après les recensements de la population, entre 1968 et 2018, la part de femmes inactives a fortement décru, passant de 52 % à 12 %, tandis que celle des hommes inactifs a doublé, passant de 3 % à 6 %. Si par certains aspects, comme l'âge et le diplôme, les déterminants de l'inactivité se sont rapprochés entre les femmes et les hommes, la situation familiale continue de faire la différence. En effet, au contraire des femmes, les hommes modifient toujours peu leurs comportements d'activité lorsqu'ils ont des enfants. Les enquêtes Emploi montrent d'ailleurs qu'actuellement, 7 % des hommes inactifs le sont pour des raisons familiales, ou se déclarent « au foyer », contre 54 % des femmes inactives, même si cette part a décru entre 2013 et 2019. En revanche, il y a à peu près autant de femmes que d'hommes parmi les inactifs pour raisons de santé et les inactifs dits « transitoires » (car plus proches de l'activité), en nombre croissant depuis 2013. Au total, ces évolutions récentes amorceraient un rapprochement entre les formes d'inactivité féminine et masculine.

Inactifs à l'enquête emploi, inactifs au recensement : quelques précisions

En France, 2,7 millions de personnes âgées de 20 à 59 ans, ni étudiantes ni retraitées, se déclarent spontanément inactives au recensement de la population en 2018 : elles ne se disent ni en emploi, ni au chômage. Dans l'enquête Emploi, le nombre de personnes inactives au sens du BIT (Bureau international du travail) est plus élevé, car la mesure de l'activité repose sur un ensemble de critères précis (notamment avoir été rémunéré

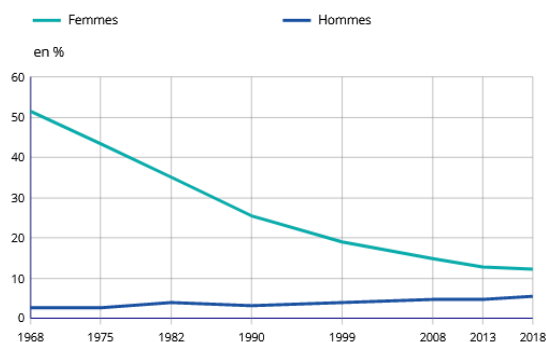
ne serait-ce qu'une heure une semaine de référence donnée, ou effectuer des démarches actives de recherche d'emploi) : il avoisine 3,9 millions de personnes à ces âges actifs.

Le recensement permet une analyse sur plus longue période, tandis que l'enquête Emploi fournit des éléments sur les raisons de l'inactivité.

En cinquante ans, la part de femmes inactives a été divisée par quatre

D'après les recensements de la population, la part de femmes âgées de 20 à 59 ans qui se déclarent **inactives est passée de 52 % en 1968 à 12 % en 2018** (figure ci-contre). Au cours de ces cinquante années, la part d'hommes inactifs s'est en revanche accrue, passant de 3 % à 6 %, et leur nombre de 300 000 à 800 000. En 2018, les femmes sont 2 fois plus souvent inactives que les hommes. En 1968, elles l'étaient 20 fois plus souvent. Cette hausse de l'activité féminine a été concomitante de changements économiques et sociaux qui l'ont favorisée : développement du salariat, tertiarisation de l'économie, forte hausse du niveau d'études des femmes, changement du rapport à l'emploi des femmes en âge d'avoir des enfants au profit d'un nouveau « modèle » favorisant le cumul du travail et la prise en charge des enfants. Du côté des hommes, entre 1968 et 2018, la hausse de l'inactivité entre 20 et 59 ans est davantage due à l'exclusion d'une fraction de la population du marché du travail – en particulier les hommes les plus jeunes, les moins diplômés ou ceux ayant des difficultés de santé.

Part de personnes inactives selon le sexe depuis 1968

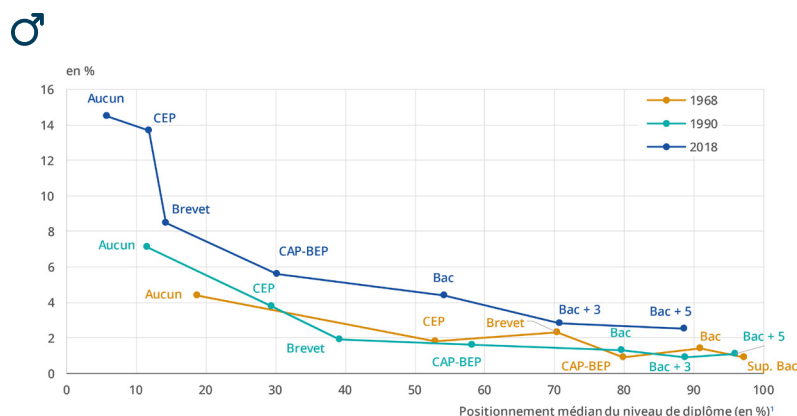
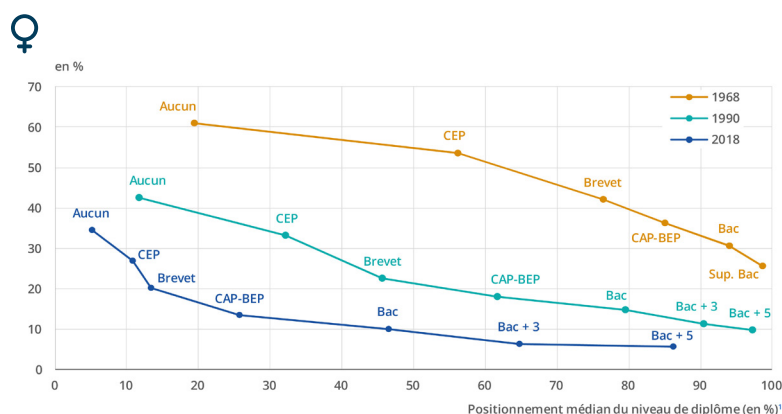


Femmes et hommes : les profils d'activité selon le diplôme se sont rapprochés

Les hommes les moins diplômés sont plus fréquemment exclus du marché du travail. Ce phénomène, qui existait déjà en 1968, s'est nettement renforcé depuis. En 1968, environ 4 % des hommes ayant au plus un certificat d'études primaires (CEP) étaient inactifs, contre 2 % environ de ceux ayant un diplôme plus élevé. En 2018, 15 % des hommes non diplômés sont inactifs, 9 % de ceux ayant le brevet ; tandis qu'à partir du CAP ou BEP, les taux d'inactivité s'établissent entre 2 % et 6 %.

En 2018, le schéma est le même pour les femmes : la fraction la moins diplômée est beaucoup plus souvent inactive. En 1968, le modèle était différent : l'inactivité était majoritaire, sauf pour la fraction la plus diplômée.

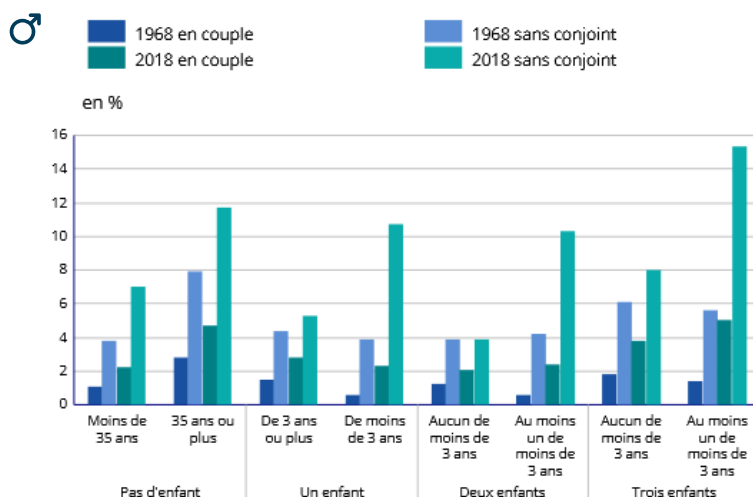
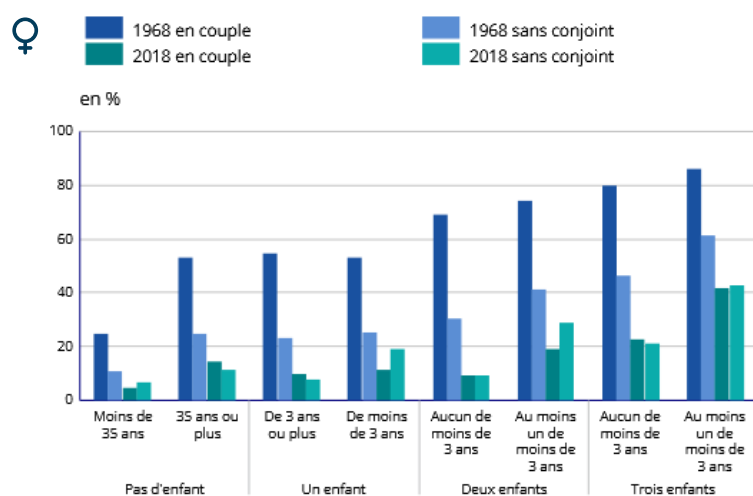
Part de personnes inactives selon le niveau de diplôme en 1968, 1990 et 2018



Encore en 2018, seules les femmes adaptent leur activité professionnelle à leur vie familiale

Pour les femmes, avoir des enfants reste un facteur déterminant de participation ou non au marché du travail. Le fait d'être en couple a en revanche perdu de son influence. En 2018, être ou non en couple n'a d'impact sur l'activité qu'en présence d'au moins un enfant de moins de 3 ans, situation dans laquelle les femmes sans conjoint sont davantage inactives. À l'inverse des femmes, quel que soit le nombre ou l'âge des enfants, les hommes en couple modifient peu leurs comportements d'activité, en 1968 comme en 2018. Pourtant, depuis 1985, les prestations familiales en cas d'interruption de l'activité sont ouvertes dans les mêmes conditions aux pères et aux mères. Depuis 2014 et la création de la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PREPARE), la durée de perception de l'allocation en cas de non-partage entre conjoints est même réduite, sans grand effet sur la réduction des écarts de comportements d'activité entre femmes et hommes en présence d'enfant.

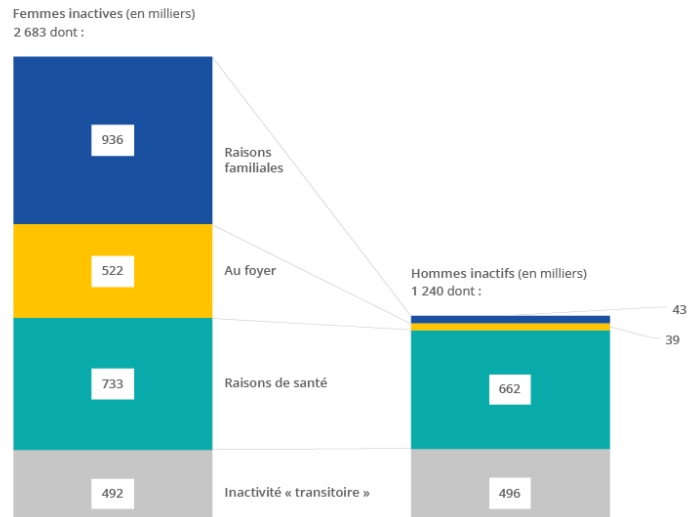
Part de personnes inactives en 1968 et 2018 selon la situation familiale



Seuls 7 % des hommes inactifs le sont pour des raisons familiales ou se disent « au foyer », contre 54 % des femmes

En 2018, parmi les inactifs au sens du BIT, seuls 4 % des hommes le sont pour des raisons familiales (ils ont dit s'occuper de leurs enfants ou de leurs proches dépendants) et 3 % se disent « au foyer », sans avoir donné de raisons familiales. Ce sont respectivement 35 % et 19 % des femmes inactives (figure ci-contre). Ces situations rassemblent donc 7 % des hommes inactifs et 54 % des femmes. Les hommes sont en revanche deux fois plus souvent inactifs pour raisons de santé ou en inactivité transitoire que les femmes.

Femmes et hommes inactifs au sens du BIT en 2018



Les femmes qui se disent au foyer semblent durablement éloignées de l'activité

L'inactivité féminine pour raisons familiales est fréquente, car il reste aujourd'hui plus difficile pour les femmes, qui effectuent la majorité des tâches domestiques et parentales, de concilier vie familiale et activité professionnelle. Les femmes inactives pour raisons familiales sont plus jeunes et plus souvent pauvres que les autres inactives, mais leur inactivité semble moins durable.

Au contraire, les femmes au foyer sans raison familiale sont plus âgées et souvent inactives de longue date. **Les femmes « au foyer » sont 35 % à ne jamais avoir travaillé avant** (et 28 % des hommes dans la même situation). Elles semblent ainsi durablement éloignées de l'activité, au profit d'un plus grand investissement dans la sphère domestique.

Les personnes inactives pour raisons de santé sont plus âgées, celles en inactivité transitoire sont plus jeunes

Bien que **les hommes inactifs pour raisons de santé soient légèrement moins nombreux que les femmes** (662 000 contre 733 000 en 2018), les hommes sont beaucoup plus souvent inactifs pour ce type de motif que les femmes (53 % contre 27 %). 56 % des femmes et 53 % des hommes inactifs pour raisons de santé ont entre 50 et 59 ans. Enfin, **en 2018, autant de femmes que d'hommes sont des inactifs « transitoires »**. Cela représente

18 % des femmes inactives, mais 40 % des hommes inactifs. Cette population se situe fréquemment à la frontière de l'activité, huit de ces inactifs sur dix s'étaient déclarés spontanément au chômage, contre en moyenne trois inactifs sur dix. Les deux tiers sont inscrits en tant que demandeurs d'emploi. Les inactifs « transitoires » sont plus jeunes que l'ensemble des inactifs et vivent plus souvent avec leurs parents à domicile.

Vers un rapprochement des formes d'inactivité entre femmes et hommes ?

Entre 2013 et 2019, le nombre de femmes inactives au sens du BIT pour raisons familiales ou se déclarant « au foyer » recule nettement (- 284 000) (figures 10 et 11), tandis que les effectifs d'hommes dans ces catégories augmentent légèrement (+ 16 000) même s'ils restent très minoritaires. À l'inverse, le nombre d'inactifs pour raisons de santé et dans une moindre mesure celui des inactifs « transitoires » progresse sensiblement entre 2013 et 2019 (+ 370 000), aussi bien pour les femmes

que pour les hommes. Les contributions de ces deux catégories d'inactivité, moins marquées par les normes de genre, expliquent pourquoi, en dépit de la diminution des deux catégories précédentes, le nombre total d'inactifs a augmenté sur la période (+ 102 000). Cette augmentation recouvre une diminution pour les femmes et une augmentation pour les hommes. Au total, ces évolutions amorceraient un rapprochement entre les formes d'inactivité féminine et masculine.

1. Population

■ 1.1 Démographie

Cette fiche présente la pyramide des âges, l'évolution de la fécondité et de l'espérance de vie (à la naissance et à 60 ans) des femmes et des hommes en France.

■ 1.2 Couples et familles

Cette fiche traite de la vie en couple selon l'âge pour les femmes et les hommes, des couples de même sexe, des adultes à la tête d'une famille monoparentale, des beaux-parents en famille recomposée.

■ 1.3 Immigrés et descendants d'immigrés

Cette fiche décrit les femmes et les hommes immigrés, les descendantes et descendants d'immigrés : effectifs, origine géographique, situation familiale.

■ 1.4 Jeunes adultes de 18 à 29 ans

Cette fiche décrit les femmes et hommes de 18 à 29 ans : en études initiales, en emploi, au chômage, résidant ou non chez leur parent, et leur âge aux étapes de la fin des études à la naissance du premier enfant.

■ 1.5 Seniors

Cette fiche traite de la vie en couple, à domicile ou en institution des femmes et hommes âgés de 65 ans ou plus.

2. Éducation et mobilité sociale

■ 2.1 Enseignement secondaire

Cette fiche traite du niveau scolaire des filles et des garçons à l'école élémentaire, puis dans l'enseignement secondaire, et de leur orientation dans les séries, options et spécialités au lycée.

■ 2.2 Enseignement supérieur

Cette fiche décrit les femmes et les hommes étudiants dans l'enseignement supérieur, et leur répartition selon les filières et formations.

■ 2.3 Diplômes et insertion professionnelle

Cette fiche traite de la situation sur le marché du travail selon le niveau de diplôme des femmes et hommes en sortie de formation initiale (emploi, chômage, inactivité, type d'emploi).

■ 2.4 Mobilité sociale

Cette fiche traite des changements de catégorie socio-professionnelle des femmes et des hommes par rapport à leurs parents.

3. Marché du travail

■ 3.1 Population active et emploi

Cette fiche traite du taux d'activité et d'emploi par âge, et de l'évolution de l'activité depuis 1975 des femmes et des hommes.

■ 3.2 Caractéristiques des emplois

Cette fiche traite des caractéristiques des emplois des femmes et des hommes : statut, catégorie socioprofessionnelle, secteur d'activité.

■ 3.3 Chômage

Cette fiche traite du taux de chômage selon l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et le diplôme, parmi les femmes et hommes, immigrés ou non.

4. Revenus et niveaux de vie

■ 4.1 Revenu salarial

Cette fiche traite des écarts de revenu salarial entre les femmes et les hommes et des inégalités d'accès aux emplois les mieux rémunérés.

■ 4.2 Allocations chômage et minima sociaux

Cette fiche traite des caractéristiques des femmes et des hommes bénéficiaires d'allocations chômage, du revenu de solidarité active, ou de l'allocation aux adultes handicapés.

5. Santé

■ 5.1 Santé et recours aux soins

Cette fiche traite des écarts d'espérance de vie sans incapacité selon le sexe, de la perception qu'ont les femmes et les hommes de leur état de santé et de leur recours aux professionnels de santé.

■ 5.2 Handicap et dépendance

Cette fiche donne la part des femmes et des hommes parmi les personnes handicapées et décrit la population des personnes âgées dépendantes : résidents en EHPAD et bénéficiaires de l'APA selon l'âge et le sexe, type d'aide à domicile reçue.

■ 3.4 Temps de travail, durée travaillée et sous-emploi

Cette fiche traite de l'évolution du temps partiel depuis 1975, des raisons du temps partiel, du sous-emploi et des durées travaillées, chez les femmes et chez les hommes.

■ 3.5 Conditions de travail et pénibilité

Cette fiche traite des conditions de travail pénibles, des risques psychosociaux, des accidents de travail et des maladies professionnelles chez les femmes et les hommes.

■ 4.3 Retraites et minimum vieillesse

Cette fiche traite des écarts de pension de retraite entre femmes et hommes, et du minimum vieillesse.

■ 4.4 Niveaux de vie et pauvreté

Cette fiche traite des écarts de niveau de vie et de pauvreté monétaire entre les femmes et hommes.

■ 5.3 Santé mentale, soutien social et consommation d'alcool et de tabac

Cette fiche traite de l'incidence des syndromes dépressifs chez les femmes et les hommes, des tentatives de suicide, du sentiment de soutien de la part de l'entourage et de la fréquence de la consommation d'alcool et de tabac selon le sexe.

■ 5.4 Contraception et IVG

Cette fiche présente l'évolution de l'utilisation des différentes méthodes de contraception depuis 2010 et le recours aux interruptions volontaires de grossesse selon l'âge.

6. Qualité de vie

■ 6.1 Articuler emploi et famille

Cette fiche traite du taux d'activité et de temps partiel des femmes et des hommes selon leur situation familiale, des modes d'accueil des jeunes enfants et du temps consacré aux tâches domestiques.

■ 6.2 Insécurité, victimation

Cette fiche traite du sentiment d'insécurité et de la part de victimes d'agressions verbales, de violences physiques ou sexuelles selon le sexe et l'âge.

■ 6.3 Pratiques culturelles et sportive, vie associative

Cette fiche traite de la fréquence des activités physiques et sportives selon le sexe et l'âge, de l'usage d'Internet, des pratiques culturelles, et de l'adhésion et la participation des femmes et des hommes aux associations.

7. Pouvoir

■ 7.1 Indépendants, dirigeants et emplois de direction

Cette fiche donne la part des femmes parmi les dirigeants salariés, non-salariés et les emplois de direction de la fonction publique, ainsi que les écarts de rémunération avec les hommes.

8. Cadrage européen

■ 8.1 Population et famille en Europe

Cette fiche donne l'indicateur conjoncturel de fécondité, l'espérance de vie à la naissance des femmes et des hommes et la part des familles monoparentales dans les pays de l'Union européenne.

■ 8.2 Éducation en Europe

Cette fiche décline les objectifs 2030 de l'Union européenne en matière d'éducation et de formation selon le sexe et le pays : compétences des élèves à 15 ans, part de diplômés du supérieur chez les 25-34 ans, part de sortants précoces du système éducatif.

■ 8.3 Emploi et chômage en Europe

Cette fiche présente les taux d'emploi, de chômage, la part de l'emploi à temps partiel et des emplois à durée limitée pour les femmes et les hommes, dans les pays de l'Union européenne.

■ 8.4 Revenus et pauvreté en Europe

Cette fiche donne les écarts de salaire et de niveau de vie entre les femmes et les hommes dans les pays de l'Union européenne, et les taux de pauvreté selon le sexe.

■ 6.4 Alimentation et genre

Cette fiche présente les dépenses de consommation alimentaire et le type de produits consommés par les femmes et les hommes.

■ 6.5 Stéréotypes de genre

Cette fiche aborde les opinions sur le travail des femmes, sur l'orientation scolaire des jeunes femmes et hommes, et sur les critères de recherche d'emploi des femmes et des hommes.

■ 6.6 La satisfaction dans la vie des femmes et des hommes

Cette fiche traite de la satisfaction dans la vie en général et de la satisfaction relative au travail, au logement, aux relations sociales et aux loisirs des femmes et des hommes.

■ 7.2 Représentation politique

Cette fiche présente la part des femmes élues aux élections locales, nationales et européennes en France et son évolution depuis 1947.

■ 8.5 Articuler emploi et famille en Europe

Cette fiche présente les taux d'emploi selon le sexe et le nombre d'enfants et le recours aux modes d'accueil des jeunes enfants dans les pays de l'Union européenne.

■ 8.6 Santé en Europe

Cette fiche traite des écarts d'espérance de vie sans incapacité et des causes de décès des femmes et des hommes dans les pays de l'Union européenne.

■ 8.7 Représentation politique en Europe

Cette fiche compare la part des femmes au sein des parlements nationaux, conseils régionaux et municipaux dans les pays de l'Union européenne, et dans les instances politiques européennes.